

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

Samedi 26 Octobre 2013 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Laurent MASSIAS, Michelle MONSERAT, Beie MOUA, David PEIFFER, Patrick POULET, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.

Absents excusés

Daniel BAZOGE, Jacques LAPARADE, François LHUISSIER, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.



Conformément aux 2^{ème} et 3^{ème} alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation. Il rappelle que plusieurs épreuves fédérales ont lieu ce week-end, sur nos territoires, ce qui explique notamment l'absence de plusieurs personnes à notre réunion.

1. Secrétariat Général – Administration Générale

1.1. Approbation du PV du CD du 22 juin 2013, du CD tel du 02 octobre 2013

Transmis aux membres du Comité Directeur, et sans remarque particulière, les procès verbaux des réunions de Comité Directeur physique du 22 juin et téléphoné du 2 octobre 2013 sont approuvés à l'unanimité.

1.2. Point licences et nouveau logiciel

Le tableau envoyé précédemment aux membres du CDF présentait quelques erreurs, elles sont rectifiées dans le tableau diffusé directement en réunion. La présentation est quelque peu différente dans la mesure où nous sommes sur le passage d'un dispositif à un autre. Ainsi, au 23 octobre 2013, en comparaison au même point au 31 octobre 2012 : nous enregistrons une augmentation de 11,1 % de licenciés sur la saison, avec 41 738 licenciés et 696 Clubs (contre 688 clubs au 31 octobre 2012). A ce jour, 7 719 licences sont enregistrées à partir du nouveau logiciel, pour la nouvelle saison.

Patrick SOIN revient sur les principaux problèmes rencontrés, et la façon dont ils ont été traités par la « Hot Line Espace tri 2.0 ». Pour information, 3 765 personnes (soit environ 15% des demandeurs de licence à la date de ce jour) ont rencontré des difficultés en saisissant leur demande de licence, et ont demandé à être aidés par mail. Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

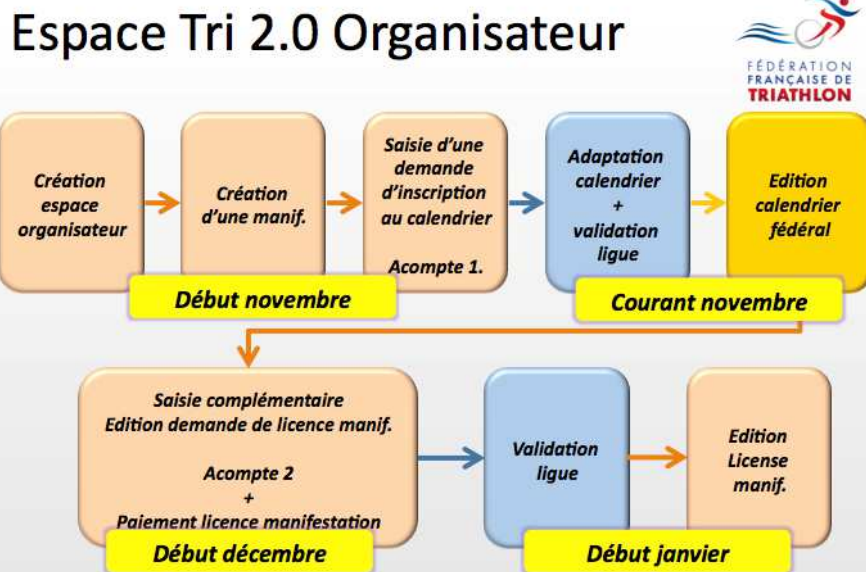
- Identifiants (85%) : Mauvaise adresse mail - Oubli du mot de passe - Mail arrivé dans les spams
- Affichage (8%) : Utilisation de navigateurs obsolètes
- Erreur de saisie (7%) : Nom, date de naissance, type de licence....

Il a été répondu à chaque email, en général en moins de 24h. Certains licenciés ont été contactés par téléphone lorsque cela s'avérait nécessaire.

Patrick SOIN tient à remercier l'investissement important, dans la mise en œuvre de ce projet, son suivi et les actions à venir, de Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH. Tous trois interviennent de façon massive, y compris le week-end, et en relation avec le prestataire, qui est aussi particulièrement à l'écoute.

Jean-Marc GROSSETETE fait part de retours de personnes issues d'autres fédérations sportives, et qui nous envient cet outil particulièrement intéressant.

Jean-Michel BUNIET diffuse et présente, de façon détaillée, le module « Organisateur », concernant l'inscription des manifestations au calendrier, les licences manifestations, ainsi que d'autres possibles évolutions en lien avec les épreuves, et notamment l'arbitrage, le Développement Durable.



1.3. Siège fédéral : présentation du projet d'aménagement, déménagement, inauguration, vente anciens locaux.

Jean-Michel BUNIET présente, à partir de supports projetés aux membres du Comité Directeur, les propositions de travaux à effectuer dans le nouveau siège fédéral. Patrick SOIN commente, de façon détaillée, les différents devis fournis par les trois sociétés mises en concurrence pour effectuer ces aménagements. En effet, Emmanuel CHABANNES rappelle le choix qui avait été fait d'aller vers un même prestataire pour la réalisation de tous les travaux, suite à une première évaluation de l'architecte.

Au regard des écarts conséquents entre les devis, Denis MAIRE fait remarquer la difficulté à les comparer, dans la mesure où les prestations proposées ne sont pas identiques. Aussi, la décision du choix du prestataire lui semble prématurée.

Philippe LESCURE demande que ces devis soient complétés, dans les semaines à venir, par des informations, tel qu'il est demandé dans les interventions qui sont faites directement en réunion (délais, qualité des matériaux, détail de tous les travaux).

Le Président propose que le Bureau Directeur soit élargi pour la circonstance à trois membres du Comité Directeur, ayant compétences dans ce domaine, afin d'arrêter le choix du prestataire, en fonction des informations complémentaires. Ce sont les expertises de Pierre BIGOT, Denis JAEGER et Denis MAIRE, au regard de leurs compétences dans ce domaine, que le Comité Directeur, à l'unanimité, souhaite voir associées aux décisions du Bureau Directeur, sur ce dossier.

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident cette orientation, et sont favorables à une enveloppe globale de travaux à hauteur de 300 000 € (avec une marge de 10 %). Cette enveloppe n'inclus pas le mobilier, pour lequel des devis seront demandés ultérieurement.

Emmanuel CHABANNES précise l'importance à associer financièrement « Triathlon Evènements » aux travaux qui seront effectués dans les nouveaux locaux, et c'est dans ce contexte que le Crédit Coopératif a été sollicité pour deux offres de prêts.

Philippe LESCURE a rencontré les responsables de la Société VECTRACOM, qui réside dans les mêmes locaux que ceux du siège actuel, rue de la Justice. Une proposition ferme de vente leur a été faite, suite à la décision du Bureau Directeur, à hauteur de 475 000 €.

1.4. Personnel fédéral

Le Président évoque la décision d'audit administratif externe qu'il souhaite réaliser tout prochainement. Il s'agit de faire auditer la F.F.TRI. par une entreprise spécialisée. Cet audit devra se dérouler entre le 15 novembre et le 15 décembre. La F.F.TRI. est une entreprise de service et l'amélioration du service rendu est une priorité.

« Je ne suis pas satisfait du fonctionnement et du management actuel. Il faut sortir de la routine et des habitudes. Je souhaite une réécriture des procédures et une redéfinition des missions. Cet audit inclura en accord avec le directeur technique national les personnels en poste au siège fédéral.

Je veux une photographie de notre organisation et de notre fonctionnement, un bilan effectué de manière objective et professionnelle. Et ensuite des propositions d'orientations et de solutions pour une refondation de notre administration. La mise en œuvre de cette action d'ici la fin de l'année devra nous autoriser à initier des solutions en début d'année prochaine et à caler cela avec l'installation dans le nouveau siège fédéral.

C'est un dossier qui me tient à cœur et que je veux faire évoluer rapidement. Mon seul souci est d'optimiser la gestion du personnel et je veux préciser que cette démarche est initiée dans un esprit constructif et qu'elle ne vise pas à chercher des coupables ou des boucs émissaires ».

Jackie BAUDRAND attire l'attention du Comité Directeur sur la difficulté pour la fédération de fonctionner avec un management « bicéphale » (élus et professionnels), afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur les exigences attendues de cette évaluation.

Le Comité Directeur sera pleinement associé à ces travaux d'audit et informé de leur évolution.

Patrick SOIN précise que deux recrutements sont en cours, pour le siège fédéral, sur le dispositif « Emploi d'Avenir », et plus particulièrement sur les secteurs Développement et Vie Sportive.

1.5. Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013

Patrick SOIN présente l'organisation et l'ordre du jour du Séminaire des Présidents de Ligues Régionales qui se déroulera à Marseille, les 22, 23 et 24 novembre prochains.

Le programme détaillé sera envoyé aux Président(e)s de Ligues Régionales.

L'accueil, le cocktail de bienvenue, le dîner du vendredi soir et du samedi midi se dérouleront à l'Hôtel Ibis St Charles, où les congressistes seront hébergés. Les réunions du samedi et du dimanche matin auront lieu au Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), situé non loin de l'hôtel. Le repas du samedi soir, au Restaurant « Les Arcenaulx » sera accessible avec un train touristique.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014

Le calendrier à jour des réunions fédérales 2014 est diffusé en réunion.

2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Vendredi 10 Janvier	Physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 1^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février		Physique Ouvert aux Ligues	Quiberon	Matin	
Vendredi 11 Avril			Sète	Journée	Séminaire Bureau Directeur
Samedi 12 Avril					
Vendredi 13 Juin A confirmer	Physique		Paris	Journée	

Samedi 14 Juin A confirmer		Physique	Paris	Journée	
Mercredi 15 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Lundi 20 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Vendredi 24 Octobre	Physique		Paris	Journée	
Samedi 25 Octobre		Physique	Paris	Journée	
Samedi 22 Novembre		Physique		Journée	Séminaire Président(e)s Ligues Régionales
Dimanche 23 Novembre				Matin	
Vendredi 28 Février	Physique		Paris	Journée	
Samedi 1^{er} Mars		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 29 Mars			A définir	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 30 Mars		Physique Ouvert aux Ligues	A définir	Matin	

Ce calendrier a été élaboré en prenant en compte une éventuelle évolution de l'année fédérale comptable. Les dates de ces réunions seront arrêtées définitivement à l'issue de l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014.

1.7. Triathlon Evénements

Emmanuel CHABANNES présente, sous forme de document power point, les objectifs et les orientations de la Société « Triathlon Evénements », qui ont été validés par le Bureau Directeur.

Il rappelle, au travers de ce projet, que l'objectif prioritaire est de « Créer et développer des manifestations et des actions qui apportent des ressources supplémentaires au développement du triathlon et des disciplines enchainées ».

- **Transfert d'activités** entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements (contrats de partenariat, organisations des triathlons de Paris et de Nice, délégations particulières aux grandes épreuves, conventions de coopération autres épreuves, merchandising, achat d'espaces, communication et marketing fédéral, toutes opérations –tous secteurs confondus - sujettes aux impôts commerciaux).
- **Fonctionnement** : Convention entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements afin d'établir les répartitions de frais généraux (ex : bail commercial pour mise à disposition de locaux), de personnels. Embauche de personnels spécifiques par Triathlon Evénements.
- **Ressources et organisation**
 - Ressources : capital de 100.000 €, convention de trésorerie entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements.
 - Organisation administrative de démarrage : création d'identité graphique (logo) et des documents usuels (papier entête, carte de visites, enveloppes, facture, signatures,...) et ouverture de dossiers comptables (Paris, Nice, merchandising, autres épreuves).
- **Proposition de mission prioritaire**
 - Synthèse des produits à commercialiser
 - Définition d'argumentaires
 - Détermination du périmètre de prospects (achat éventuel de fichiers) à démarcher (identification des contacts)
 - Démarchage téléphonique (prise de contact, exposé d'arguments, recensement des objections, demande et prise de rendez-vous)
 - Débriefing (traitement des objections) et Reporting.
 - Ouverture d'un CDD de 6 mois renouvelable et/ou délégation à une entreprise externe.

Dans sa qualité de Président de la Société « Triathlon Evénements », Emmanuel CHABANNES et le Directeur Général de TE proposent aux membres du Comité Directeur Fédéral de se prononcer sur 5 points relatifs à la mise en place d'un Comité Stratégique : champ d'intervention, création, composition, nomination de ses membres, lettre de mission.

Philippe LESCURE propose une validation, point par point, de la mise en place de ce comité stratégique.

- Champ d'intervention de ce Comité stratégique : organe consultatif, il est sollicité en termes de conseil sur l'aide à la prise de décision, au montage des projets et des supports de projets à destination

du CDF et de l'AGF. Organe de réflexion, il guide l'action de Triathlon Evènements (TE), et se réunit à la demande du Président de TE sur la base d'un ordre du jour que celui-ci fixe.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

- Composition du Comité stratégique : 9 membres (non rémunérés) dont 6 au moins sont issus du monde économique. Ce serait ainsi : Président Fédéral, Président de Triathlon Evènements, 2 membres de la F.F.TRI. pilotant ou exerçant des fonctions de direction d'entreprises, 4 personnes qualifiées du monde de l'entreprise n'ayant pas de fonction au niveau des instances fédérales et régionales de la F.F.TRI., Directeur Général de Triathlon Evènements.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

- Nomination au Comité stratégique, par le Président et le Directeur Général de Triathlon Evènements de deux membres de la F.F.TRI. (personnes proposées : Pierre BIGOT et Jacky BAUDRAND), et quatre représentants externes.

Ce point est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Concernant les représentants externes, et les personnes susceptibles d'être contactées pour rejoindre, si elles y sont par ailleurs favorables, le Comité Stratégique de Triathlon Evènements, Philippe LESCURE propose une validation nominative. Ainsi, les personnes susceptibles d'être contactées sont :

- Pierre BARTHELET : Validation à la Majorité (une abstention)
- Patrice CLERC : Validation à la Majorité (une abstention)
- Michel LAGRAVE : Validation à la Majorité (une abstention)
- Bruno MOLINAS : Validation à la Majorité (deux abstentions, 5 oppositions)
- Geoffroy ROUX : Validation à la Majorité (une abstention)
- Un représentant d'ASO : Validation à la Majorité (trois abstentions)

1.8. Assemblée Générale février 2014 – Organisation

L'Assemblée Générale Fédérale sera organisée à Quiberon, le 2 février 2014, par la Ligue Régionale de Bretagne, et accueillie au sein d'un établissement de thalassothérapie (Hôtel SOFITEL). Une réunion téléphonique est prévue entre le personnel fédéral et Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue, dans les jours prochains, pour préciser les conditions d'accueil, d'hébergement, les possibilités d'extension de séjour pour les personnes qui le souhaiteraient, etc. Le programme détaillé de cette AG sera envoyé prochainement aux Président(e)s de Ligues Régionales, aux membres du Comité Directeur et à toutes les personnes concernées par cette instance.

1.9. Procédure électorale

Le document détaillant la procédure électorale, conforme aux statuts de la F.F.TRI., est présenté aux membres du Comité Directeur. Un poste est à pourvoir sur le collège général, suite à la démission de Monsieur OREGGIA Gérard. **La date limite de dépôt de candidature a été déterminée au mercredi 1^{er} janvier 2014** (le cachet de la poste faisant foi).

2. Trésorerie Générale

2.1. Suivi budgétaire au 30 Septembre 2013

Emmanuel CHABANNES présente le suivi budgétaire, au 30 septembre 2013.

Emmanuel CHABANNES fait part d'une évolution dans la présentation du suivi budgétaire par « grandes masses », qui permettra une comparaison plus significative de l'état du budget, d'une période à une autre, et notamment de façon trimestrielle. Elle sera dotée de nouveaux outils qui seront présentés aux membres du Comité Directeur, au fur et à mesure de leur mise en place, et s'inscriront dans une responsabilisation des référents de secteurs et de Commissions. En parallèle, Emmanuel CHABANNES fait part du souhait de la Commission Nationale financière de mettre en place un contrôle de gestion, qui s'inscrit tout à fait dans la logique de cette nouvelle façon d'entrevoir le suivi budgétaire.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière rappelle l'importance à être rigoureux dans les demandes de remboursements, et donc l'envoi des factures vers les services comptables de la

fédération dans des délais raisonnables, au risque de remettre en question la fiabilité des informations émanant du suivi budgétaire.

2.2. Calendrier clôture exercice 2013

Emmanuel CHABANNES présente de façon détaillée le calendrier de clôture de l'exercice et les différentes actions inhérentes, du 2 octobre au 2013 au 1^{er} février 2014, jour de l'Assemblée Générale Fédérale :

- **2 octobre 2013** : lettre de cadrage du Trésorier Général aux Contrôleurs de Secteurs Budgétaires
- **8 octobre 2013** - siège fédéral : journée de vérification des procédures comptables par le Commissaire aux Comptes
- **9 octobre** : lettre circulaire de demande de retour des notes de frais et factures avant le 10 novembre
- **14 octobre** : point de situation avec le Cabinet d'expertise comptable
- **18 octobre** - réunion de travail interne : Analyse de suivi et de présentation budgétaire
- **Du 4 au 15 novembre** : enregistrement des dernières opérations et préparation de clôture d'exercice
- **21 novembre** : début de l'intervention de vérification finale et de calage des comptes 2012 -2013 par le Cabinet d'expertise comptable
- **28 novembre** : fin des travaux de vérification et de calage
- **Du 2 au 5 décembre** : intervention finale du Commissaire aux Comptes
- **5 décembre** : pré réunion de clôture pour présentation du projet de résultat et de bilan
- **6 décembre** : présentation du résultat et du bilan au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- **11 janvier 2014** : présentation et approbation des comptes par le Comité Directeur Fédéral
- **1^{er} février** : présentation et validation des comptes par l'Assemblée Générale Fédérale

Emmanuel CHABANNES précise qu'un courrier rappelant la procédure et les règles, au niveau des remboursements de frais, sera prochainement envoyé à toutes les personnes pouvant être concernées.

2.3. Préparation budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel n'est pas arrêté, à la date de cette réunion, il sera présenté lors du prochain Comité Directeur. La partie du Budget Prévisionnel concernant la Direction Technique Nationale est néanmoins présentée car nécessaire pour renvoyer la convention d'objectifs au Ministère chargé des Sports. La partie du Budget Prévisionnel concernant la Direction Technique Nationale est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

3. Marketing / Communication

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Frank GASQUET présente de façon détaillée, et sous forme de power point, les évolutions pour 2013 / 2014 des Secteurs Communication et Marketing.

Il rappelle la demande faite aux différentes Commissions Nationales, d'inclure la partie communication dans le Budget Prévisionnel de leurs actions 2014. Ainsi, Fabienne LORDET est à disposition des responsables de secteurs pour concevoir le plan de communication, l'adapter, le chiffrer et l'harmoniser avec l'ensemble des plans prévus.

Les projets du Secteur Communication / Marketing :

- Création d'un colloque de la Communication Marketing (initialement prévu à Marseille les 23 et 24 novembre, mais reporté à une date ultérieure).
- Création d'une « e-boutique » (fin d'année 2013).
- Production de films de secteur et de présentation de la F.F.TRI.
- Changement graphique de la newsletter avec version pour les Ligues Régionales (fin d'année 2013).
- Changement des sites internet de Paris et Nice.
- Evolution du site fédéral : Adaptation avec les parties à venir du nouveau programme, inclusion des anciens films de Sport +, insertion d'une partie « Déplacement Internationaux Groupe d'âge » et d'inclure des photos dans certaines parties du site
- Création d'une Direction de la Communication sur les GEF.
- Construction d'une seconde caisse de communication pour les GEF.
- Externalisation de la recherche marketing.
- Changement de toutes nos maquettes de flyers - affiches ...

Frank GASQUET précise quels sont les outils identifiés, tant en format papier (affiches, flyers, cartes vœux, plaquettes, dossiers presse, etc.) que sur le Web (Gifs animés, couverture Facebook, background et profil twitter, en tête newsletter, etc.), et détaille le calendrier de mise en œuvre.

- **TRIATHLETE MAGAZINE** devrait s'installer dans les nouveaux locaux du siège fédéral au plus tard en juillet 2014.
- **SPORT +** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014.
- **DAILYMOTION** : Nouveau dispositif croisé avec la web TV : diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 et diffusion d'un résumé de 5 min de l'étape à J+4.
- **RMC** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - Bonne qualité de la relation en 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- **DIGI VISION** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Extension des productions.
- **BLANCO NEGRO** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Extension des interventions.
- **SANTE SPORT MAG** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- Reconduction de l'opération particulièrement réussie à l'INSEP, en mai dernier : « **Quand l'Équipe de France initie les journalistes au Triathlon !** ».

3.2. Partenariat ARC : mise en œuvre

Philippe LESCURE, qui a rencontré les responsables de l'ARC avec Frank GASQUET, pense qu'il est intéressant de réfléchir à un partenariat qui pourrait se dissocier de la collecte de fonds, et appuyer notamment dans des actions permettant de soutenir, par le sport, des personnes malades. Aussi, des discussions sont toujours en cours par rapport à la mise en œuvre de ce partenariat.

4. Haut Niveau / International / Médical

4.1. Bilan Equipe de France 2013

Thierry SAMMUT présente les principaux résultats internationaux de la saison 2013

Duathlon

Jeux Mondiaux Cali (Colombie)

Femmes : **2^{ème}** Sandra LEVENEZ - **6^{ème}** Sabrina MONTMARTEAU

Hommes : **3^{ème}** Benoit NICOLAS

Triathlon LD

Championnat du Monde BELFORT : Femmes : **4^{ème}** Jeanne COLLONGE / Hommes : **1^{er}** Bertrand BILLARD - **5^{ème}** Cyril VIENNOT

Triathlon CD

World team relay : **5^{ème}**

Manches WTS : **4^{ème}** Laurent VIDAL (Auckland) - **4^{ème}** Aurélien RAPHAEL (Stockholm) - **5^{ème}** Vincent LUIS (Stockholm) - **7^{ème}** Jessica HARRISON (Auckland) - **7^{ème}** Laurent VIDAL (Madrid) - **7^{ème}** Aurélien RAPHAEL (Hambourg) - **8^{ème}** Laurent VIDAL (Stockholm) - **8^{ème}** Vincent LUIS (Kitzbühel)

Grande finale WTS : **5^{ème}** Vincent LUIS - **6^{ème}** Laurent VIDAL

Classement Général final : **7^{ème}** Laurent VIDAL - **10^{ème}** Vincent LUIS

Championnat du Monde Paratriathlon (Equipe de France) : **1^{er}** Stéphane BAHIER - **2^{ème}** Yannick BOURSEAUX - **2^{ème}** Stéphane LEROY - **5^{ème}** Arnaud GRANDJEAN - **5^{ème}** Geoffrey WERSY

Championnat du Monde U23 : **1^{er}** Pierre LE CORRE

Championnat du Monde Junior : **1^{er}** Dorian CONINX - **4^{ème}** Raphaël MONTTOYA - **6^{ème}** Cassandre BEAUGRAND

Championnat d'Europe Elite : **5^{ème}** Vincent LUIS - **6^{ème}** Pierre LE CORRE

Championnat d'Europe Paratriathlon (Equipe de France) : **1^{er}** Stéphane LEROY - **2^{ème}** Yannick BOURSEAUX - **4^{ème}** Geoffrey WERSY - **4^{ème}** Arnaud GRANDJEAN

Championnat d'Europe U23 : **7^{ème}** Dorian CONINX

Championnat d'Europe Junior : **1^{er}** Dorian CONINX - **2^{ème}** Raphaël MONTTOYA - **5^{ème}** Léonie PERIAULT

Championnat d'Europe Youth : **1^{er}** Femmes et Hommes - **6^{ème}** Femmes (**2^{ème}** équipe)

Thierry SAMMUT tient à saluer, comme le Président LESCURE a déjà eu l'occasion de le faire, la fin des belles carrières de Carole PÉON, Jessica HARRISON, Tony MOULAI. Il souligne l'implication de l'ensemble des cadres techniques, des personnes évoluant auprès des athlètes qui de part leur engagement, leur implication

leur permettent de performer au plus haut niveau.

Philippe LESCURE précise que Jessica HARRISON, qui souhaite s'investir dans la vie fédérale, intègre la Commission Jeunes et la Commission Nationale des Affaires Internationales.

4.2. PES

Frank BIGNET présente et commente le « PES 2013-2017 » tel qu'il a été validé par le Bureau Directeur du 21 septembre dernier, et la Commission Haut Niveau du Conseil National du Sport du 11 octobre 2013.

Frank BIGNET introduit cette présentation en reprenant la citation de Alvin TOFFLER (Sociologue, né en 1928 aux USA) « Si vous n'avez pas de stratégie, vous finirez par faire partie de la stratégie de quelqu'un d'autre », et illustre ainsi l'importance, pour la Direction Technique Nationale de construire une stratégie d'Olympiade.

Frank BIGNET rappelle que l'excellence sportive s'adresse à un nombre de triathlètes restreint. Les outils d'évaluation mis en place depuis 8 ans permettent aujourd'hui de mieux connaître l'évolution du triathlon de haut niveau, et ainsi les probables places de finalistes, de podiums.

Ainsi, la réussite (à l'instar des Anglais), c'est l'excellence sans compromis, avec l'évolution permanente du niveau sportif d'Excellence, et un comportement sportif d'Excellence avec une attitude et une quête permanente afin de progresser, de s'améliorer.

Frank BIGNET pense indispensable, pour une fédération, de communiquer sur sa capacité à rapporter des médailles. Il rappelle l'objectif validé lors du Bureau Directeur de décembre 2012, à savoir d'obtenir des médailles sur les compétitions de référence, et notamment :

- À J-1049 : RIO en 2016
- À J-2 499 : TOKYO en 2020, en préparant déjà le Podium des JO/JP J-2499.

Le Triathlon Olympique ne distribue que 6 médailles (tandis que l'athlétisme par exemple distribue 141 médailles !) et le Triathlon paralympique pourra en distribuer 18 (3 catégories par sexe).

Le Haut Niveau à la F.F.TRI., ce sont Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, et 3 disciplines de Haut Niveau (reconnues pour cette nouvelle Olympiade) : Triathlon Standard Courte Distance (Distance M) et Distance S pour le Paratriathlon / Triathlon Longue Distance (Distance L) / Duathlon Standard Courte Distance (Distance M).

L'instruction DS/DSA1/200 du 17 mai 2013 présente la procédure d'élaboration du Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) pour la période 2013-2017 et prévoit les structures du P.E.S. suivantes :

- Les Pôles France : Sportifs de haut niveau en liste Elite, Senior ou Jeune
- Les Pôles Espoirs : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs
- Les structures associées : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs

Le P.E.S. de la F.F.TRI. se positionne sur deux niveaux et identifie les acteurs disposant d'une reconnaissance ministérielle ou d'une reconnaissance fédérale.

CREPS, Pôle France ou Structures associées : projet pour la F.F.TRI. de signer une Convention Tripartite avec les CREPS, favorisant ainsi la conduite du projet du sportif et continuant de bénéficier du soutien de l'Etat au travers de ses établissements nationaux.

Les Listes Haut Niveau et Espoirs (pour rappel, liste Espoirs n'est pas de Haut Niveau)

- Respect de l'orientation du ministère de diminuer le nombre de S.H.N.
- Des critères rénovés, tenant compte de l'évolution du système de compétition international.
- Des quotas maintenus mais incluant les athlètes du Paratriathlon (discussion en cours avec le Ministère).

Procédure concernant l'arrêté des listes de Haut Niveau (et Espoirs) :

Cat.	Critères	2006/2009	2010/2012	2013/2017
	Disciplines de Haut Niveau	3	3	4
Elite	Etablis par la Commission « Sport de Haut Niveau » du Conseil National du Sport	47 (Elite + Senior)	35 (Elite + Senior)	35 (Elite + Senior)
Senior				
Jeune	Etablis par la FFTRI et validés par la Commission « Sport de Haut Niveau » du Conseil National du Sport	30	20	20
Espoirs		40	40	40

Frank BIGNET rappelle que l'accompagnement des Sportifs consiste notamment à **organiser les compétences autour du sportif et de son environnement** :

- ✓ Utilisation d'outils d'entraînement (capteurs de puissance, variabilité de la fréquence cardiaque...)
- ✓ Outils psycho-comportementaux
- ✓ Suivi socio-professionnel pour permettre aux S.H.N. de performer au plus haut niveau et de préparer durablement leur transition professionnelle
- ✓ Renforcer la recherche et l'innovation :
 - Base de données des résultats internationaux (Alphadir)
 - Développement un outil de mesure embarqué (« GPS » amélioré)
 - Evaluations physiologiques, mécaniques des S.H.N.

Thierry SAMMUT souhaite qu'une réflexion soit initiée afin d'identifier clairement des fonds pouvant accompagner les Ecoles de Triathlon ***.

4.3. Bilan congrès ITU – Londres

Denis JAEGER rappelle le positionnement de la F.F.TRI. au sein des instances internationales :

- Bernard SAINT-JEAN préside deux Commissions : « Constitution Committee » à l'ITU et « Development Committee » à l'ETU.
- Dominique FRIZZA est élu au Technical Committee des 2 fédérations.
- Philippe FATTORI dirige la Coaches Committee de l'ITU.
- Nous sommes représentés aux commissions médicales et Paratriathlon de l'ETU par Claude MARBLE et Cyrille MAZURE. Les contributions de nos athlètes Jessica HARRISON et Laurent VIDAL sont également très appréciés des instances internationales.
- Denis JAEGER est au Board de l'ETU depuis 2009.

Denis JAEGER précise ainsi que la F.F.TRI. est représentée par 8 personnes, au sein des différentes instances et commissions internationales. Il pense opportun de réfléchir déjà, à l'instar des autres fédérations, à la présentation de nouvelles personnes pour les congrès électifs à venir.

Bilan du Congrès 2013

- Le congrès ITU de cette année, a été, contrairement à l'an passé, un congrès calme et sans tensions particulières.
- Les quelques nations qui avaient suivi la Corée l'an dernier dans la tentative de prise du pouvoir par Mr Wu, ont fait profil bas. Aucune voix discordante ne s'est élevée.
- La situation financière est saine, avec 1 million de dollars de recettes de plus en contribution du CIO, par rapport à ce qui était espéré.
- La principale décision a été le transfert du siège de l'ITU de Vancouver à Lausanne, où l'ITU a un bureau depuis 2 ans.
- Pas d'élections cette année, hormis le renouvellement de l'Audit Committee au sein duquel Denis JAEGER a été réélu pour 2 ans et les 2 postes vacants à pourvoir au sein de la « Constitution Committee » que préside Bernard SAINT-JEAN.

Au delà de ce bilan, Denis JAEGER fait part du fait qu'il a pris conscience, au travers des nombreuses rencontres avec différents acteurs du triathlon international (dirigeants, athlètes, organisateurs professionnels) de ce qu'il pense pouvoir être un danger pour la France, à savoir que le modèle « tout associatif » avait vécu. Il pense que nous risquons de manquer le wagon de l'entrée du triathlon dans le professionnalisme.

Il constate en effet, au niveau mondial, que le triathlon se transforme de plus en plus, par l'apparition de professionnels dans tous les domaines (organisateurs d'événements, coachs, voyagistes, etc.) et que la France semble absente de ce secteur.

Denis JAEGER donne quelques exemples :

- Une conférence sur le business dans le triathlon, au Congrès de Londres, avec des intervenants de grande qualité (allemands, anglais, américains) et pas de français.
- La mise en place d'une structure professionnelle, en Allemagne, par rapport aux Groupes d'Âges, qui entraîne une présence accrue sur les compétitions internationales.

Denis JAEGER s'inquiète de l'avenir de nos Grandes Epreuves Fédérales qui mobilisent moins de participants que les épreuves « privées », qui sont pourtant des courses beaucoup plus chères.

Concernant notre Grand Prix, Denis JAEGER fait remarquer que le concept était précurseur en son temps, qu'il a été copié, et il s'inquiète de le voir amélioré, mais par d'autres.

En Allemagne, par exemple, c'est une société privée qui organise la Bundesliga. Et Denis JAEGER s'inquiète que les clubs allemands, avec un tel circuit, ne récupèrent les meilleurs athlètes.

A l'instar du DTN, Denis JAEGER craint que nous ne faisons partie de la stratégie des autres, à partir du moment où il pense que nous prenons du retard pour construire la nôtre.

Il déplore des relations difficiles en France, avec la télé, tandis qu'en Allemagne, par exemple, plusieurs WTS sont passées en direct sur une chaîne publique. Et Denis JAEGER de préciser que le comble, c'est que la maison mère de la Société propriétaire des droits TV de la WTS est française.

Denis JAEGER remarque que plusieurs pays (Suède, Autriche) ont choisi de créer une filiale « Organisation » pour financer leurs projets et partager les risques, les pertes et les profits avec des professionnels. Sans cela, il n'y aurait ni la WTS de Stockholm, ni celle de Kitzbühel.

A l'inverse, il est conscient que ce peut être risqué, comme en Espagne, où la fédération s'est associée avec un organisateur professionnel qui s'est montré financièrement défaillant, ce qui met la fédération dans une posture très difficile.

Globalement, Denis JAEGER note que toutes les fédérations, y compris les pays émergents, collaborent avec des structures professionnelles, dans divers domaines.

En conclusion, Denis JAEGER pense que la fédération doit réagir dans ce domaine, comme la DTN a réagi, il y a quelques années, après les anglais peut-être, mais bien avant d'autres pays qui étaient forts à l'époque, et ne le sont plus (Australie, NZ, Canada, Suisse), et il fait remarquer que les résultats des athlètes français sont de plus en plus visibles.

Remerciant Denis JAEGER sur ce bilan très complet, Philippe LESCURE rappelle effectivement tout l'intérêt qu'il porte aux affaires internationales, et c'est pour cette raison qu'il a souhaité, dès son 2^{ème} mandat, la création d'une Commission Nationale des Affaires Internationales que Denis JAEGER préside. Elle a été souhaitée pour que la F.F.TRI. soit présente sur la scène internationale, et afin de partager les enjeux nationaux et internationaux, dans un contexte collégial.

Concernant la professionnalisation des structures, Philippe LESCURE précise que la création de la Société « Triathlon Evènements » va exactement dans ce sens. Il rappelle que nous avons un modèle français du sport, qui est spécifique, unique, d'où nos différences sur la scène internationale.

Philippe LESCURE pense qu'il y a effectivement à réfléchir sur la compatibilité du système associatif avec la professionnalisation des structures, mais il rappelle toutefois que ce système a montré aussi qu'il avait de réels atouts.

Philippe LESCURE rappelle aussi son attachement à des ouvertures vers le monde des entreprises, et « Triathlon Evènements » pourra nous permettre, dans les domaines de la communication, du marketing d'évoluer dans ce sens de la professionnalisation.

Concernant les Groupes d'Âges, Philippe LESCURE entend effectivement que c'est une niche importante, qu'il ne faut pas négliger, et que des projets sont en réflexion, comme cela a été souhaité dans le projet fédéral de cette nouvelle mandature.

Philippe LESCURE pense que le Grand Prix est un modèle qui a été envié à la fédération, et même s'il est copié, nous pouvons continuer à le faire évoluer, le renforcer. Il fait confiance aux Clubs, aux Organisateurs pour continuer dans ce sens.

La F.F.TRI. n'a pas de grand label international depuis de nombreuses années, même si nous accueillons de grandes épreuves, et Philippe LESCURE pense que c'est un réel manque. Toutefois, le Président rappelle que nous avons des épreuves non organisées dans le giron fédéral, qui ont aussi toute leur importance pour la reconnaissance du triathlon français sur la scène internationale.

S'il doit y avoir des évolutions dans tous les secteurs, et notamment sur la Communication et le Marketing, Philippe LESCURE tient aussi à remarquer que notre fédération s'est énormément développée. Il faut en tenir compte et il voudrait rester optimiste quant à l'avenir de la F.F.TRI., au regard de sa position actuelle, au niveau national mais aussi sur la scène internationale.

David PEIFFER fait part de ses inquiétudes quant à la professionnalisation, qui va dans le sens de plus d'efficacité. Il souhaite que nous soyons vigilants afin qu'il n'y ait pas de dérive et que nos objectifs restent bien de permettre à toutes et à tous, quelque soit leurs ressources, d'accéder à la pratique sportive. En effet, des sociétés voulant faire du business, du profit risquent de vouloir exclure un certain public peu favorisé financièrement, voire issu de pays pauvres, ce qui irait à l'encontre, et Philippe LESCURE s'associe à David PEIFFER pour le rappeler, des valeurs de notre fédération.

Dominique FRIZZA précise que Denis JAEGER a raison de nous alerter sur certains points, néanmoins à travers ces propos certains peuvent penser que la F.F.TRI. a bien du retard par rapport au paysage international. Si l'on juge la qualité et la grandeur d'une fédération au nombre de groupes d'âges envoyés sur les épreuves internationales et au nombre d'épreuves internationales de type WTS accueillies sur son territoire, dans ce cas, effectivement nous pêchons et nous sommes en retard. Néanmoins lorsque l'on discute avec nos homologues des fédérations étrangères de triathlon, on se rend compte que nous sommes largement en avance dans bien des domaines, au niveau de la gouvernance, du développement durable, des écoles de triathlon, de l'accompagnement des jeunes vers la performance... nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons mis en place. Nous avons peut être pris un peu de retard sur certains points car nous avons donné des priorités.

4.4. Groupes d'Âge

Dominique FRIZZA présentera le projet « Groupes d'Âge » au Comité Directeur de janvier 2014, ouvert aux Président(e)s de Ligues, et dont les grandes orientations ont été validées lors du Comité Directeur de juin 2013. Ces travaux, présidés par Dominique FRIZZA, ont été menés avec le concours de Denis JAEGER, Dominique SAGARY, Alexandre PY, Bernard SAINT-JEAN, Philippe FATTORI. Dominique FRIZZA reviendra prochainement vers les Président(e)s de Ligues car il manque encore quelques épreuves pour constituer le calendrier sélectif des Championnats d'Europe 2014-2015.

5. Relations avec les Ligues Régionales

5.1. Point d'étape sur l'évolution de l'accord cadre de l'aide à la professionnalisation des Ligues

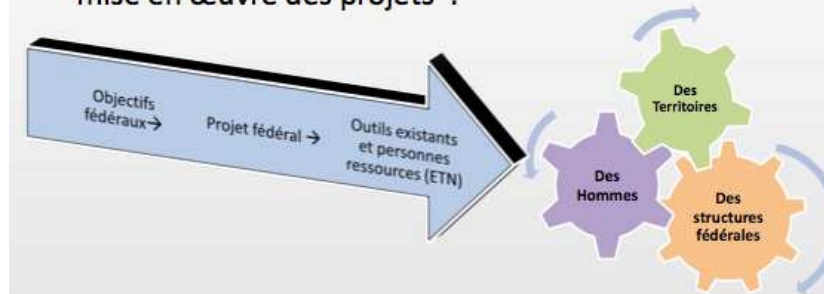
Cédric GOSSE présente et commente un document power point, qui se veut une feuille de route, précisant l'évolution de l'accord cadre d'aide à la professionnalisation, au sein des Ligues Régionales.

Un enjeu majeur :



Fédérer dans le sens du projet fédéral

- Inscrire la convention cadre dans une dynamique de mise en œuvre des projets :



Investir pour l'avenir !

- Renforcer et accentuer les moyens existant pour une plus grande professionnalisation des ligues (10000 € X 26 Ligues = 260000 €).
- Envisager une évolution continue de cette aide (sous réserve des possibilités financières) pour aller vers 50% de financement de l'emploi.
- Décision d'évolution : Passer de 7 500 € à 10 000 € (correspond à 1/3 d'un ETP groupe 5 de la CCNS), dès 2014
- Pour partager le projet fédéral en professionnalisant nos Ligues Régionales tout en respectant leur identité et leur autonomie d'action.
- La convention F.F.TRI. MJSVA en exemple

Professionaliser, cela veut dire

- 1 CTL par LR pour participer à la construction d'un corps de CTL qui partage une culture fédérale commune
- 1 CTL par LR pour participer à la construction d'une équipe technique nationale qui œuvre au développement général de la F.F.TRI. Définir un tronc commun minimum de missions dévolues aux CTL (lettre de mission).
- Développer maintenir une formation initiale et continue la plus élevée possible des CTL
- Le CTL n'est pas forcément l'agent salarié de la Ligue

Partager le projet fédéral, cela veut dire

- Partir du projet de développement de la ligue : mettre en avant les cohérences avec le projet fédéral, les développer, apporter de l'aide (Rôle des CTS).
- Partager des axes d'intervention du projet fédéral dans lesquels s'imbriqueraient les orientations partagées avec chaque ligue : 4 à 5 orientations fortes et stratégiques du projet fédéral.
- La fédération comme pôle ressource pour les ligues régionales (conseil – accompagnement – soutien..).

Attention : il faudra bien identifier les actions qui relèveront du dispositif de l'aide à la professionnalisation de celles qui en seraient exclues et qui nécessiteront une indemnisation particulière (ex : action de formation BF5 au Maroc, participation GEF...).

Pistes de réflexion et préconisations

1. Valider, compléter les 4-5 axes stratégiques du projet fédéral à partager avec les Ligues régionales
2. Identifier le rôle et missions du CTL dans ses différentes prérogatives
 - Régionales / Nationales Les incontournables
 - Ecriture d'un cadre pour une lettre de mission type (cadre commun, cadre plus spécifique laissé à l'autonomie des ligues).
3. Identifier et valider les modalités de fonctionnement de l'accord cadre

- Conserver les modalités actuelles de l'accord cadre mais l'enrichir
- Définir les éléments incontournables de l'accord (élément réglementaire et statutaire – identification de référents sur les axes fédéraux stratégiques – réunions de ces référents – modalités de prise en charge...).
- Nature et nombre des réunions avec chaque Président de ligue (différencier – accompagner).
- Modalités de validation et de contrôle des orientations partagées.
- Définir ce qui déclencherait les modalités de travail (CTL/Conseillers territoriaux : ETN).
- Définir la temporalité de l'accord cadre : laisser du temps pour mettre en œuvre (propositions : objectifs partagés pour deux années).
- Identifier s'il est nécessaire d'inscrire la production de documents supplémentaires exemple (plan de développement régional, projet associatif). Actuellement dossier CNDS.
- Augmentation de l'aide soumise à l'engagement réciproque (7500 € ancien dispositif ou 10 000 €).
- Quid d'une ligue non éligible au nouveau dispositif ?

Arrêter un calendrier

Fixer un échéancier

- Un fil directeur : un cadre validé par les élus
- Une méthode : associer le plus grand nombre et échanger
- Une volonté : aboutir pour l'intérêt général
- Validation de la feuille de route au dernier bureau directeur
- Premiers échanges avec des président (e) s de ligues
- Présentation CDF du 26 octobre
- Constitution d'un groupe de travail composé de Président (e)s de ligues pour développer le projet
- Séminaire des Président (e)s de Ligues
- Vote CDF en janvier 2014

Emmanuel CHABANNES, dans sa qualité de trésorier, précise qu'un tel projet, aussi intéressant soit il, ne sera possible et viable que si la Fédération continue à développer ses ressources.

Les orientations de ce projet sont validées à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur. Un groupe de travail, qui sera dirigé par Cédric GOSSE, est constitué : Andrée VIDIL, Elisabeth BARRAUD, Marlène LEBRUN, Dominique FRIZZA, Françoise HUOT-JEANMAIRE.

Philippe LESCURE redit tout l'intérêt qu'une telle orientation soit discutée, largement partagée pour déboucher sur un projet construit, dans lequel se retrouve la majorité des acteurs de terrain, et notamment des Ligues. Le groupe travaillera afin d'affiner certains points pour une nouvelle présentation lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues, en novembre prochain, à Marseille. Ce sera une nouvelle étape pour réajuster si besoin certaines orientations avant une validation finale début 2014.

6. Développement

6.1. Validation des plans de développement

6.1.1. Plan de Féminisation

Michelle MONSERAT fait un point d'étape sur le projet féminin « La mixité, un levier de développement au service du projet fédéral ».

Rappel des axes de travail

Axe n°1 : Coordonner et animer le Plan de Féminisation

- **Action I** : Créer, développer, animer et entretenir un réseau de référents régionaux (interne) et d'acteurs nationaux (externe).

Michelle MONSERAT parle d'un réseau de référents très développé, au sein des Ligues, avec 25 personnes relais. Michelle MONSERAT note le maintien du masculin pour référent, la notion de mixité étant au cœur de ce projet. Il est ainsi prévu, en 2104, d'inviter des Présidentes de Clubs au Séminaire des Président(e)s de Ligues.

Axe n°2 : Encourager la prise de responsabilités des femmes dans le triathlon.

- **Action II** : Augmenter le nombre de femmes dirigeantes, arbitres et éducatrices.

Projet d'inviter à l'Assemblée Générale des féminines, déjà engagées dans les Ligues, afin qu'elles intègrent progressivement les instances fédérales, projet fort du Ministère, et répondant à l'évolution vers une réelle gouvernance.

Laurent MASSIAS fait part de l'élaboration d'un flyer, disponible pour les clubs ou ligues en faisant la demande, dans lequel il est précisé en quoi consiste une prise de responsabilité, quel temps cela peut mobiliser, quelles sont les compétences requises, etc. Il vient répondre au constat largement fait de femmes qui veulent s'investir, mais à condition de pouvoir remplir leur engagement.

- **Action III** : Initier un projet permettant d'accompagner des femmes vers des postes de dirigeantes à responsabilité nationale.

Faire évoluer les stéréotypes. La possibilité de faire intervenir un médecin (Dr FRADIN – Chercheur clinicien – Approche neuro scientifique de la thérapie cognitive et comportementale) lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues à Marseille est en cours d'étude.

Axe n°3 : Favoriser l'accès à la pratique pour les femmes

- **Action IV** : Développer dans les formations des modules spécifiques liés à la pratique des femmes et à leur accueil dans les clubs.
- **Action V** : Inciter les clubs à développer les créneaux « familles ».
- **Action VI** : Mise en place au sein des Ligues d'un « label triathlon féminin » pour les organisateurs.

Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.

- **Action VII** : Développer et mettre en place l'opération « En septembre, rentrez Triathlon ».
- **Action VIII** : Développer le concours « Bougez, vibrez triathlon ».
- **Action IX** : Mettre en place des conditions de pratique optimales pour les femmes sur les épreuves dont la F.F.TRI. est l'opérateur

Exemple récent avec le Triathlon de Nice et la mise en place de mesures spécifiques telles que des tentes pour les femmes, par exemple.

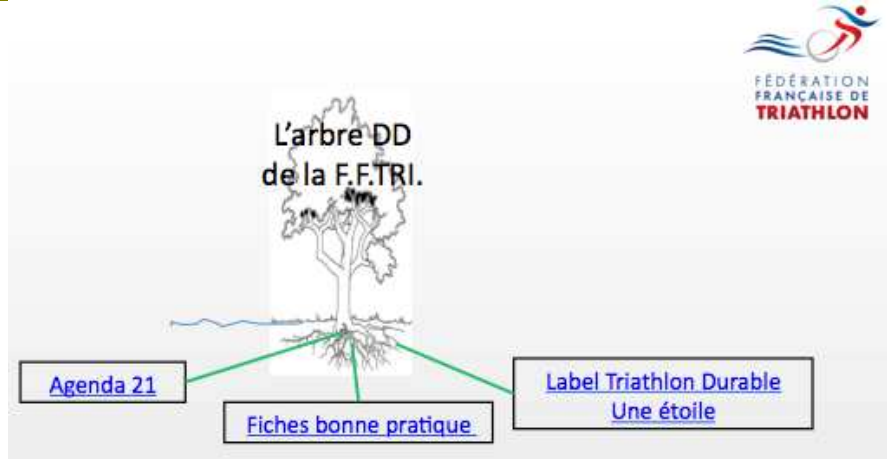
Axe n°5 : Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut Niveau

- **Action X** : Respecter un principe d'équité entre les femmes et les hommes dans le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.).
- **Action XI** : Maintenir la parité dans les épreuves par équipes pour les jeunes.
- **Action XII** : Prendre en compte des critères sexués dans la labellisation des clubs « Ecole de Triathlon ».
- **Action XIII** : Développer des compétences identiques chez les filles et les garçons dans l'Ecole Française de Triathlon (E.F.T.).

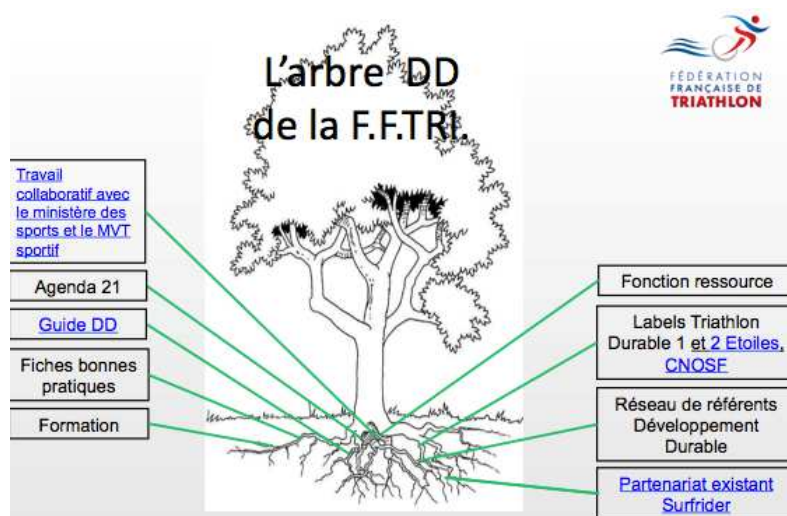
6.1.2. Développement Durable

Jean-Marc GROSSETETE propose un point d'étape sur le plan d'actions 2014-2017 en faveur du Développement Durable. Revenant sur l'arbre DD de la F.F.TRI., il rappelle d'où nous venons et où nous souhaitons aller.

Les débuts du projet fédéral en faveur du Développement Durable...



Actions initiées dans le cadre du projet Triathlon Durable aujourd'hui....



Jean-Marc GROSSETETE rappelle comment doivent s'harmoniser et se compléter les différents axes stratégiques de Développement :



Construire Ensemble

Axe n°1 : Organiser le maillage territorial des référents développement durable

- **Action n° 1** : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des ligues régionales
- **Action n° 2** : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des commissions nationales et des services administratifs et financiers fédéraux
- **Action n° 3** : Fédérer les organisateurs engagés dans le DD

Jean-Marc GROSSETETE rappelle la tenue d'un premier temps de travail et de rassemblement national, avec 15 Ligues présentes, la semaine précédente à cette réunion, pour 19 Ligues ayant des référents sur leurs territoires respectifs.

Construire Avec

Axe n°2 : Pérenniser et établir des partenariats structurants

- **Action n°4** : Pérenniser le partenariat avec Surfrider
- **Action n°5** : Construire de nouveaux partenariats en faveur du développement du DD

Développer

Axe n°3 : Promouvoir les labels développement durable

- **Action n° 6** : Assurer la promotion des trois niveaux de label (1 et 2 étoiles triathlon durable, et le label "Développement durable, le sport s'engage ®" du CNOSF)
- **Action n° 7** : Dématérialiser la procédure de labellisation 1 et 2 étoiles Triathlon durable
- **Action n° 8** : Déléguer aux ligues la procédure de labellisation 1 étoile Triathlon durable

Axe n°4 : Conserver l'efficacité des outils fédéraux de promotion et de structuration du DD

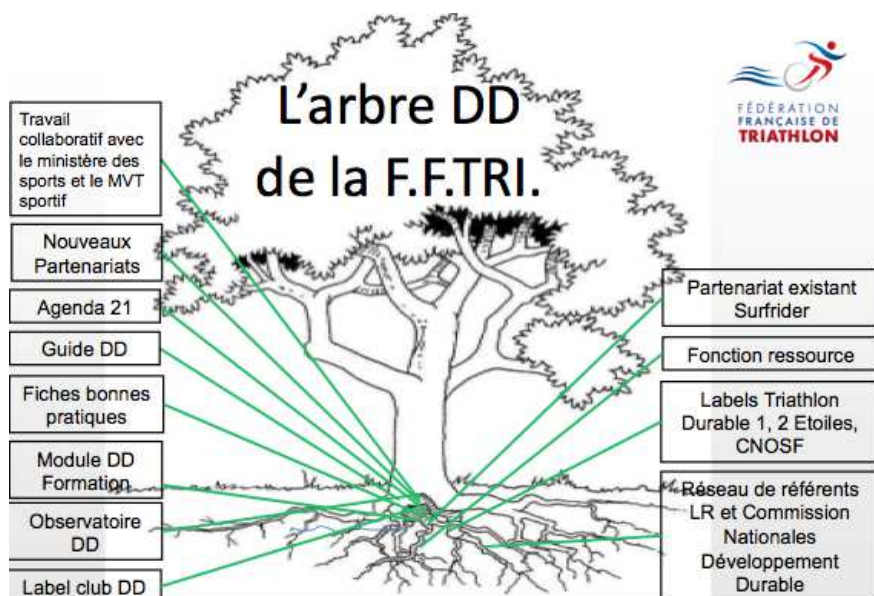
- **Action n°9** : Organiser une veille des labels, du guide développement durable, de l'agenda fédéral 21
- **Action n°10** : Créer un observatoire fédéral DD

Faire et faire savoir

Axe n°5 : Communiquer sur nos actions

- **Action n°11** : Création de logos, d'une banque d'images dédiées au DD F.F.TRI. et des outils de communication
- **Action n°12** : Communication nationale

L'arbre Développement Durable de la F.F.TRI. de demain....



6.1.3. Plan de développement du Paratriathlon

David PEIFFER fait un point sur l'évolution du projet de développement du Paratriathlon, rappelle les axes d'orientation du projet, et les actions arrêtées pour répondre à ces objectifs.

Axe n°1 : coordonner et animer le réseau des référents régionaux.

- **Action n°1** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.

- **Action n°2** : Former les référents des ligues régionales

Un séminaire s'est déroulé à Bourges, début octobre, rassemblant les référents identifiés sur les territoires, au sein des Ligues régionales.

Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique.

- **Action n°3** : Encourager la mise en place d'actions de promotion du paratriathlon au sein des ligues régionales.
- **Action n°4** : Elaborer et promouvoir un label « manifestation accessible ».
- **Action n°5** : Identifier et référencer les clubs en capacité d'accueillir des paratriathlètes.
- **Action n°6** : Assurer un soutien dans le cadre de l'organisation du Championnat de France de Paratriathlon
- **Action n°7** : Développer des modules de formation liés à la pratique du paratriathlon au sein des formations fédérales

Les référents expriment le besoin d'être accompagnés dans l'expertise par rapport aux différents handicaps, d'où la création de l'action n°2.

David PEIFFER fait part du projet de développer des labels « accès paratriathlètes » au niveau des manifestations, élément essentiel pour dynamiser l'accès des paratriathlètes aux épreuves.

Axe n°3 : Développer notre politique de classification.

- **Action n°8** : Proposer une classification simplifiée aux organisateurs accueillant des paratriathlètes (hors épreuves sélectives)
- **Action n°9** : S'assurer de la formation à la classification internationale de "medical classifier" et "technical classifier"

Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.

- **Action n°10** : S'appuyer sur le réseau de la FFH pour partager et diffuser notre communication.
- **Action n°11** : Faire connaître le paratriathlon par la diffusion de supports promotionnels

6.1.4. Projet « Santé Bien-être Loisir »

Patrick POULET, qui a travaillé sur cet axe de développement important du projet fédéral 2013-2017 rappelle la genèse des projets sportifs tournés vers la santé, le bien être.

Un faible niveau d'activité physique = augmentation de : risque de mortalité, morbi-mortalité de cause cardio-vasculaire, risque de diabète de type 2, hypertension artérielle, certains cancers (côlon), anxiété, dépression.

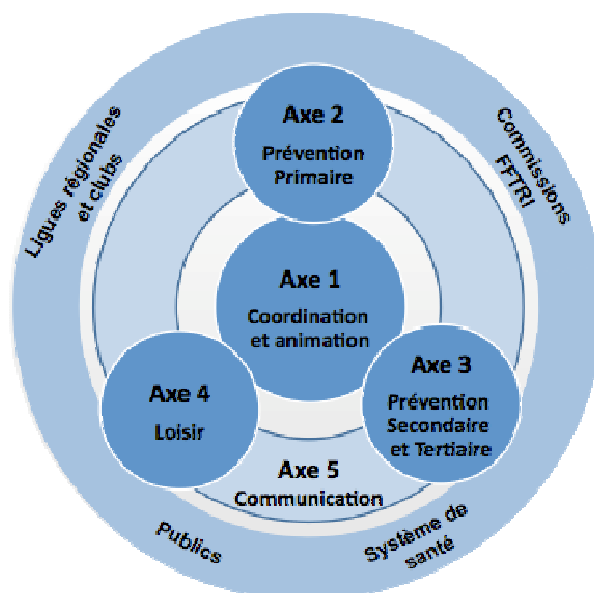
Une activité physique régulière = diminution des risques ci dessus, contrôle du poids, maintien de l'autonomie chez la personne âgée.

Patrick POULET rappelle les préconisations d'une activité physique régulière dans le « Programme National Nutrition Santé » lancé en 2001. Ce sont aussi les conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé, que l'on retrouve dans les programmes fédéraux, au travers de contrats de partenariats, de sponsoring. Mais c'est surtout une priorité fortement affichée dès 2012 par le Ministère des Sports et de la Santé, dans sa campagne « 10 réflexes d'or ».

Patrick POULET reprecise les orientations fédérales 2013-2016, avec la Constitution d'une Commission Nationale « Santé - bien-être - Loisir » :

- Elaboration d'un plan « loisir » qui doit contribuer à atteindre l'objectif prioritaire de 50 000 licenciés à l'horizon 2016.
- Développement du nombre de manifestations « loisir ».
- Création de Secteurs « Loisir - Bien-Etre - Santé » dans les Clubs.

Membres de la Commission que Patrick POULET préside : Daniel BOISSIERE, Sabine DAMIENS, Sébastien FOSSANO, Olivier GALERA, Chantal SIMON (démissionnaire), Jean Claude ZIENKIEWICZ et Romain LIEUX / Laurent MASSIAS pour la DTN.



Le Projet « Santé – Bien-Être – Loisir » de la F.F.TRI. s'articulera autour de 5 Axes :

Axe n°1 : Coordonner et animer le projet « Santé Bien-être Loisir »

- **Action n°1** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.
- **Action n°2** : Promouvoir le projet auprès du système de santé français

Axe n°2 : Prévention primaire. Modalités d'accueil de publics sportifs et sédentaires dans les clubs

- **Action n°3** : Créer et diffuser un document promotionnel présentant l'intérêt du triathlon dans le cadre de la prévention primaire.
- **Action n°4** : Développer, au sein des formations fédérales, des modules en lien avec la prévention primaire.
- **Action n°5** : Développer un outil « diagnostic » pour l'accueil des nouveaux pratiquants.

Axe n°3 : Prévention secondaire et tertiaire. Modalités d'accueil des publics en partenariat avec le milieu médical.

- **Action n°6** : Développer, pour les éducateurs, des modules de formation spécifiques à l'accueil des publics médicalement accompagnés
- **Action n°7** : Mise en place d'un accompagnement médical au sein des clubs.

Axe n°4 : Manifestations loisir (animathlons, rando-enchainées) et espaces triathlon

- **Action n°8** : Simplifier les procédures d'organisation des manifestations loisirs.
- **Action n°9** : Promouvoir les manifestations loisirs et les Espaces Triathlon.

Axe n°5 : Engager une communication nationale ciblée.

- **Action n°10** : Partenariats avec des magazines et concours autour du thème de la santé.

Pour chaque action, Patrick POULET développe de façon détaillée, au travers de fiches actions projetées sur écran aux membres du Comité Directeur, leur mise en œuvre (descriptif, objectifs, suivi, rôle des acteurs, budget et évaluation).

La mise en réseau des Ligues Régionales et de toutes les structures fédérales, le maillage sur les territoires, le travail de proximité avec le secteur de la santé, la communication, le développement de partenariats sont les éléments clés de la réussite de ce projet.

6.1.5. Commission nationale Jeunes

Florent ROY, qui préside cette commission rappelle le projet de développement au niveau des Jeunes, structuré autour de 3 axes, tel qu'il a été présenté au CD de Juin :

- **Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés) :** Les scolaires des écoles primaires, Les scolaires des Collèges et Lycées.
- **Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes :** Accompagner la mise en place de l'EFT et l'évolution de la labellisation.
- **Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail :** Mise en place d'un classement club, d'un outil de communication inter-ligues.

La Commission s'est étoffée avec l'intégration de cadres techniques et l'étayage de Cédric GOSSE, dans sa qualité de représentant UNSS.

Florent ROY fait part des bons résultats des jeunes aux Championnats du Monde UNSS, qui terminent deux fois en or avec un titre par équipe Etablissement, et celui de la Sélection Nationale.

La France a postulé pour organiser les Championnats du Monde de Triathlon UNSS à Versailles, en 2015.

6.1.6. Commission Nationale Outre-mer

Une réunion physique de la Commission Nationale Outremer se déroulera à Marseille, en amont du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, et servira de support à la structuration du Projet Outremer 2013 – 2017.

6.1.7. Réglementation Générale Fédérale

Pierre BIGOT présente pour validation les points suivants de la RGF :

➤ **Paragraphe 9.4.2. Championnat de France Elite et U23 de Triathlon et Duathlon**

La phrase « Participent à cette épreuve... » est remplacée par « Les seul(e)s athlète(s) autorisé(e)s à participer à cette épreuve sont... ». A noter que ce point a déjà été validé lors du dernier CD téléphonique, seule la reformulation de cette phrase est à nouveau proposée pour validation. Cette proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Paragraphe 3.7. Double nationalité**

Texte actuel : « Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité, la nationalité prise en compte sera la « nationalité sportive ITU. Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité dont la nationalité française, mais non référencé auprès de l'ITU, la nationalité française sera prise en compte. »

Dans le cadre d'une double nationalité, si la nationalité sportive ITU n'est pas la nationalité française, cela signifie que l'athlète ne peut pas prétendre à un titre « Champion de France » bien qu'il soit également titulaire de la nationalité française, ce qui est contraire à la législation française.

Texte proposé : « Dans le cas d'un athlète ayant une double nationalité dont la nationalité Française, la nationalité Française sera prise en compte ».

A la majorité (1 voix contre et 1 abstention), cette proposition est adoptée.

Pierre BIGOT fait part des réflexions en cours pour la prochaine RGF 2014 – 2015 :

- Suppression des dossards (réflexion pilotée par Denis Maire)
- Sélectif groupe d'âge (Séminaire des ligues + CDF juin 2014)
- Simplification de la RGF (Pierre Bigot)
- Travail préparatoire RGF / CNS avant fin juin 2014

Jacky BAUDRAND attire l'attention des membres du CDF sur la nécessité de bien s'assurer de la légalité de nos dispositions réglementaires afin de ne pas mettre en difficulté la Commission Nationale Sportive lorsque des contestations de décisions prises sur le terrain en application de la RGF doivent être traitées.

Les orientations des plans de développement tels qu'ils ont été présentés, sont validées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur

Jean-Marc GROSSETETE émet le souhait d'une modification, sur certaines réunions, du plan de l'ordre du jour, afin que les projets liés au développement ne soient pas toujours inscrits en fin de journée. Philippe LESCURE note cette requête, mais rappelle aussi qu'il est de la responsabilité de chacune, de chacun d'être attentifs sur le temps total de toute réunion, et surtout de ne pas quitter l'assemblée, sauf obligation expresse, avant que tous les points n'aient été abordés.

6.2. Labellisation des Ecoles de triathlon réunion

Jean-Michel BUNIET présente la synthèse de la réunion de commission labellisant les Ecoles de Triathlon, qui s'est tenue la semaine précédente :

- 8 dossiers déposés pour label 3* : 4 clubs sont labellisés pour 2 ans – 3 clubs sont labellisés pour 1 an – 1 club n'obtient pas de label 3*
- 106 dossiers déposés pour label 2* : 87 sont validés - 2 clubs sont en demande d'informations complémentaires - 17 clubs ne sont pas labellisés (pour la majorité, problèmes liés au « Class Triathlon ») Ces Clubs ont été invités, par courrier, à donner des éléments complémentaires pour accéder éventuellement à la labellisation

Des courriers sont partis parallèlement à l'intention des Président(e)s de Clubs et de Ligues concernés, afin de les informer des labels octroyés et des décisions en attente.

7. Vie Sportive

7.1. Bilan Triathlon de Nice 2013

Dominique SAGARY fait part d'un bilan positif, avec une épreuve qui monte en puissance, tant au niveau du nombre de participants, que de la qualité de l'organisation, malgré des difficultés sur la natation. Il est à noter que les courriers des personnes ayant fait remonter des difficultés sur la partie natation ont été étudiés, et il a été répondu à chaque missive, avec une prise en compte de la problématique identifiée pour une meilleure organisation sur la prochaine édition.

Pour 2014, le Triathlon de Nice est prévu dans des conditions d'organisation à peu près similaires, sauf à envisager quelques modifications dans le déroulement du programme, notamment pour un Grand Prix en soirée.

7.2. Calendrier des Grandes Epreuves 2014

Christophe LEGRAND présente et commente le projet de Calendrier des Grandes Epreuves 2014, tel qu'il est proposé par la Commission Nationale des Grandes Epreuves.

Il est rappelé toute la difficulté à élaborer ce calendrier, et parfois à devoir écarter des organisateurs alors qu'ils sont par ailleurs tellement difficiles à trouver.

Denis MARCHE souhaiterait que soit éventuellement revue la phase préparatoire du calendrier afin d'avoir connaissance de tous les dossiers avant que soit fait le choix par la commission d'arrêter une organisation.

Ce calendrier est validé à la majorité (3 abstentions) par les membres du Comité Directeur.

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident le Championnat de France d'Aquathlon à Baraqueville, en 2015.

Emmanuel CHABANNES, Thierry SAMUT et Denis MARCHE interviennent tour à tour pour faire part de leurs inquiétudes quant à la qualité de l'eau et aux mesures qu'il serait peut-être souhaitable d'envisager, dans certaines circonstances.

7.3. Triathlon de Paris 2014

Cédric GOSSE fait part de l'évolution du programme du Triathlon de Paris 2014, au regard du positionnement de l'ARS et de la Préfecture. C'est dans ce contexte que le Bureau Directeur Fédéral a validé l'organisation d'un Triathlon (natation à Versailles) et d'un duathlon, en parallèle, sur la date du 15 juin 2014. L'arrivée des deux courses est prévue sur Paris.

Il est proposé de maintenir le prix des inscriptions en triathlon, votées en Comité Directeur de juin dernier, soit : 80, 90 et 100 €, les tranches correspondant au moment où la personne réalise son inscription. Concernant le duathlon, il est proposé d'appliquer un tarif inférieur à hauteur de 30% du triathlon, soit 60, 70 et 80 €.

Ces orientations (organisation et coûts) sont validées à l'unanimité par le Comité Directeur Fédéral.

7.4. Semaine fédérale : Embrun

Lors de sa présence au dernier Triathlon d'Embrun, le 15 août dernier, Philippe LESCURE a échangé avec Gérald IACONO sur l'hypothèse d'organiser à terme la manifestation d'Embrun, dans le giron fédéral. Madame le Maire est très favorable à cette évolution.

La deuxième semaine d'octobre, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN ont rencontré le Comité d'organisation du Triathlon d'Embrun, présidé par Gérald IACONO. L'objectif était, notamment, d'imaginer le cadre d'une convention qui pourrait être élaborée entre la fédération et l'organisateur de cette manifestation, fixant ainsi la base d'une coopération.

Aujourd'hui, les orientations vont vers une modification des statuts du Comité d'organisation permettant d'intégrer la fédération à ce Comité, et l'élaboration d'une convention fixant les modalités de coopération et de Co organisation du Triathlon d'Embrun, puis de la Semaine Fédérale, autour de cette grande fête du triathlon.

Ces orientations sont validées par les membres du Comité Directeur, à l'unanimité.

7.5. Médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur listes

Dominique FRIZZA fait part de la nomination, sur proposition du Dr Claude MARBLE, du Dr Anne Sophie WURTZ en qualité de médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur liste de haut niveau, en remplacement du Dr François LHUISSIER.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général